## Contexte

À la suite des récents évènements, caractérisant les relations entre le CROUS de l'académie de Créteil et le CRANS, la séance a été ouverte au public.

## Présents

- Adhérents et anciens adhérents du Cr@ns :
  - Alexis Bottero
  - Alexis Maslyczyk
  - Augustin Parret-Fréaud
  - Aurélien Chartry
  - Benjamin Aupetit
  - Benoît Barbot
  - Cyril Cohen
  - David Marchand
  - Elisa Rebolini
  - Eric Lintingre
  - François Lefeuvre
  - Ghislaine Vantomme
  - Jean-Benoist Leger
  - Julien Monge
  - Karim Douch
  - Larissa Viraphong
  - Mathieu Vitse
  - Mathieu Segaud
  - Matthieu Bach
  - Matthieu Yager
  - Miloud Mouzouri
  - Nicolas Dandrimont
  - Olivier Iffrig
  - Olivier Weiss
  - Quentin Barateau
  - Paul Malgorn
  - Pierre Ghesquière
  - Raphaël Bonaque
  - Raphaël Cauderlier
  - Rémi-Louis Lawniczak
  - Samir Beneddine
  - Simon Lonni
  - Stephane Glondu
  - Steven Masfaraud
  - Thibault Lemattre
  - Valentin Riviere
  - Valentine Rey
  - Victor Parpoil
  - Vincent Maioli
  - Vincent Thomas
  - Vincent Wartelle
  - Vivien Bonnot
  - Yacine Baouch
  - Yoann Geoffroy
- Représentants du CROUS
  - Christophe Lebailly
  - Jean-Philippe Glab
  - Khaled Laouar
- Représentants de l'ÉNS Cachan
  - Katy Treca
- Membres du CA du Cr@ns
  - Antoine Durand-Gasselin
  - Arnaud Deblonde
  - Aurelien Souto Lebel
  - Damien Aza-Vallina
  - Geneviève Frantz
  - Johan Grande
  - Michel Blockelet
  - Xavier Lagorce

## Déroulement de la réunion

Damien Aza-Vallina (président du Cr@ns) ouvre la séance et rappelle quelques bonnes manières.

## Relation Cr@ns-CROUS

Jean-Benoist Leger, ancien membre du Conseil d'Administration, et chargé de mission par le CA du Cr@ns, fait un rappel sur l'historique. Le Cr@ns s'occupe de la gestion du réseau depuis 1998. En avril 2007, le CROUS de

Créteil a annoncé son intention de fournir un accès aux ENT et à l'Internet dans toutes ses résidences. Le Cr@ns entre alors en contact avec la direction du CROUS, ce qui a débouché sur des relations plutôt conflictuelles. Le dernier point en date dans ces relations est, aujourd'hui même, la réception par Damien Aza-Vallina d'un courrier recommandé avec accusé de réception, courrier également adressé en copie à Jean-Yves Mérindol, Directeur de l'ÉNS Cachan, Jean-Yves Le Bouillonnec, Député-Maire de Cachan, Jean-Michel Blanquer, Recteur de l'Académie de Créteil et Carole Moinard, Cabinet du Ministre de l'Enseignement Supérieur. Dans ce courrier, Serge Pierron, directeur du CROUS de Créteil, nous impute des faits et volontés illégales. Jean-Benoist Leger qualifie ce courrier d'« inadmissible, sur le fond et sur la forme ». Sur la forme, Jean-Benoist Leger juge qu'il est « susceptible d'être apprécié au titre de diffamation » : « on aurait permis "une offre que nous savions illégale" » . Sur le fond, Serge Pierron ne semble vraiment pas connaître les aspects techniques et juridiques de l'association. Nous faisons savoir que le Cr@ns répondra à ce courrier, avec Jean-Yves Mérindol, Jean-Yves Le Bouillonnec, Jean-Michel Blanquer et Carole Moinard en copie, mais aussi en informant le plus d'intéressés possible par voie d'affichage.

Damien demande s'il y a des questions sur le sujet. Il n'y en a pas.

## Bâtiment G : fibre optique

À nouveau, Jean-Benoist Leger rappelle les faits. Pendant les travaux de rénovation effectués par diverses entreprises, la fibre optique entre le bâtiment G et l'autocom de l'ÉNS Cachan est coupée dans les sous-sols du bâtiment. Outre le fait que le Cr@ns avait précisé à l'époque que la fibre existait, cela posait problème pour la fourniture d'Internet. Le Cr@ns, dans le cadre de sa mission de gestion du réseau, a tenté de faire réparer cette fibre ; les travaux ont dans un premier temps été ralentis par des obstacles dans la collaboration avec le CROUS de Créteil. Dans un second temps, les travaux commandés pour les mardi 17 et mercredi 18 novembre sont annulés le lundi 16 sans explications. L'association s'est alors permise de droit d'informer ses adhérents de la situation.

Katy Tréca, directrice de la Direction des Services de l'Information (DSI) de l'ÉNS Cachan, souligne que l'école se doit d'apporter des services aux élèves, parmi lesquels une connexion aux Environnements Numériques de Travail (ENT) et à Internet. Elle insiste sur le fait que dans le contexte actuel de pandémie, « c'est urgent » que les réparations soient faites.

Un adhérent du Cr@ns, résidant au bâtiment G, s'interroge sur ce qui va se passer maintenant. Damien répond que nous n'avons pas plus d'informations ou de dates. Le dernier courrier de Serge Pierron n'en fait pas mention.

Une autre adhérente parle du fait que Christophe Lebailly (directeur de l'unité de gestion du CROUS de Cachan) dit que Serge Pierron s'engage sur « Internet d'ici la fin de la semaine prochaine », mais sans plus d'informations.

Jean-Philippe Glab, responsable Cellule Informatique du CROUS de Créteil répond qu'« à partir de la semaine prochaine, on a un tuyau qui arrive au bâtiment G » ; le CROUS de Créteil a passé un marché pour toute l'académie, pour Cachan comme pour les autres sites, « on a pris un peu de retard pour le bâtiment G car les tuyaux sont assez gros ». Il répond à Katy Tréca que le débit sera de 150 Mb/s.

Un adhérent demande ce qui se passera pour les résidents du bâtiment G ayant déjà cotisé au Cr@ns. Jean-Philippe Glab répond que les adhérents Cr@ns qui s'inscriront pour la connexion du CROUS ne paieront rien (elle coûtera 45 euros au lieu de 60 euros en raison du lancement tardif pour les autres). Il précise que c'est pour cela que Serge Pierron a demandé à obtenir la liste des adhérents du Cr@ns.

Un adhérent demande pourquoi on n'a pas le choix entre les connexions proposées par le Cr@ns et par le CROUS. Jean-Philippe Glab répond que c'est parce qu'il s'agit d'une « offre académique ». Un ancien adhérent demande si les services seront les mêmes. Jean-Philippe Glab hésite et ne fournit pas de réponse claire.

Il revient ensuite sur la liste des adhérents du Cr@ns. Katy Tréca dit qu'on n'a pas le droit de donner la liste des adhérents, c'est à chaque adhérent de venir se signaler. Jean-Philippe Glab demande si la Commission Nationale Informatique et Libertés avait cette liste. Jean-Benoist Leger explique qu'elle est déclarée auprès de

la CNIL, mais que la commission ne connaît évidemment pas son contenu. Il juge donc que la mise en demeure faite par Serge Pierron de fournir cette liste est « juridiquement infondée », dans la mesure ou le Cr@ns n'en a pas le droit. Il insiste donc sur le fait que la liste ne sera pas fournie.

Jean-Philippe Glab répond à la mention juridique en rappelant qu'il n'est que technicien et qu'il n'a aucune compétence en droit.

Un autre adhérent suggère qu'on peut rembourser les adhérents du bâtiment G, et laisser la gestion du bâtiment au CROUS. Jean-Benoist Leger répond que le bâtiment G fait partie du campus, et qu'il fait donc partie de la mission de l'association de le desservir. On a le droit et le devoir de le faire, d'après la convention toujours en vigueur datant de 1998.

Jean-Philippe Glab souhaite alors faire un point historique : « on a travaillé avec le Cr@ns, on a essayé de se mettre en accord ». Il se plaint qu'ils n'aient alors pas obtenu certains documents. Il rappelle également qu'il est technicien et qu'il obéit à son patron.

Une adhérente revient sur la liste des adhérents, en soulignant que le contrat d'adhésion qu'elle a signé avec le Cr@ns ne contient aucun élément autorisant au Cr@ns à donner les informations personnelles présentes dans ce contrat. Katy Treca confirme ceci, en tant que « correspondante CNIL de l'ENS Cachan ».

Un autre adhérent demande pourquoi le CROUS ne mettrait pas une lettre dans les boîtes aux lettres du bâtiment G, afin que les adhérents du CROUS se déclarent eux-même sur la base du volontariat ? Jean-Philippe Glab répond que la mission du CROUS de Créteil est de fournir Internet, pas des services.

Augustin Parret-Fréaud, ancien président du Cr@ns (2007-2008), se présente en tant que tel, puis rappelle qu'il y a eu pendant longtemps entre Cr@ns et CROUS un projet de nouvelle convention, toujours en attente de signature. Jean-Philippe Glab répond que ce n'est pas de sa responsabilité.

Un adhérent demande alors à qui on doit s'adresser pour ce genre de questions. Jean-Philippe Glab répond qu'il faut contacter directement le CROUS de Créteil, c'est à dire Serge Pierron, et assure qu'il répondra (il l'a déjà fait). Il assure à nouveau que de toute façon, les résidents du bâtiment G auront Internet dans la semaine qui suit.

Jean-Benoist Leger demande à revenir sur notre « non-coopération » : « vous dites que le Cr@ns a reçu de multiples demandes de documents et n'y a pas répondu ». Il souhaite savoir de quels documents il s'agit. Jean-Philippe Glab explique qu'« on était ensemble dans le bureau », d'accord pour « travailler ensemble », pour chercher un « comportement commun » pour sortir de ce problème. Jean-Benoist Leger insiste pour avoir une réponse à sa question et qu'il explique ces accusations. « Quels sont les documents qu'on a refusé de fournir ? » Jean-Philippe Glab lui répond qu'il n'a pas à lui parler sur ce ton et qu'il n'est pas devant un tribunal populaire.

Il explique qu'il est là pour dire qu'Internet va arriver, et qu'il n'est que le porte-parole de Serge Pierron. C'est avec lui qu'il faut voir.

Mme Tréca revient sur le débit annoncé de 150Mb/s, pour près de 300 personnes. Elle pense que ce n'est pas assez, entre autres parce que la DSI prépare de nouveaux outils, comme l'accès à des vidéos de cours en ligne. Jean-Philippe Glab répond que les 150Mb/s concernent l'accès à Internet. A terme, le CROUS fournira une meilleure connexion aux ENT. Il précise également qu'un audit aurait conclu que le débit de 150 Mb/s est suffisant, et que de plus, les box utilisés peuvent se voir rajouter des liens.

Une adhérente intervient. Jean-Philippe Glab lui demande si elle est logée au bâtiment G. Elle répond qu'elle est au bâtiment I. Elle dit que les membres actifs du Cr@ns sont toujours là pour gérer le réseau, parfois tard le soir et hors des heures régulières. Elle s'inquiète de ce qu'il en sera avec la connexion proposée par le CROUS. Jean-Philippe Glab assure qu'il y aura une assistance technique, mais qu'elle sera délocalisée. Elle insiste, demandant qui viendra l'aider en cas de problème technique. Il rappelle qu'il « installe des switchs », c'est tout.

Un adhérent revient sur le fait que le CROUS ne fera pas payer les adhérents Cr@ns. Il pense que le Cr@ns peut rembourser lui-même ses adhérents. Jean-Philippe Glab rappelle qu'il s'agit de la mission confiée par Serge Pierron : que ce soit le Crous qui fournisse un accès à Internet. Serge Pierron lui a demandé « qu'ils aient Internet à la fin de la semaine prochaine ». L'adhérent demande si le Cr@ns pourrait retirer son matériel et laisser le Crous gérer le bâtiment ? Jean-Benoist Leger répond que non, on n'en donnera pas l'autorisation.

Un adhérent s'inquiète de savoir si le Crous agit bien dans le cadre de ses missions, sachant qu'il existe déjà un réseau pérenne, géré par une instance dont le cadre juridique est défini par son statut d'association loi 1901 et par deux conventions dont elle est partie. Jean-Philippe Glab dit que celà sort de ses compétences, mais émet ses doutes sur la validité de la reconduction tacite de cette convention. L'adhérent répond que cette convention ne peut être dénoncée que par lettre recommandée avec accusé de réception, et sous réserve de respecter un préavis d'un mois. Ceci est confirmé par Jean-Benoist Leger. Jean-Philippe Glab répète qu'il n'a pas autorité.

Un adhérent demande quel était l'engagement entre le Cr@ns et le CROUS ? Jean-Philippe Glab répond qu'ils ont voulu refaire cette convention avec le Cr@ns, de sorte que le CROUS seul s'occupe d'Internet, et qu'ils s'occupent de services conjointement avec le Cr@ns.

Un adhérent demande à Jean-Philippe Glab de préciser ce qui sera fourni par le CROUS, web ou Internet. Il répond que tout Internet sera fourni.

Damien Aza-Vallina intervient pour faire avancer la réunion. Il explique que depuis le début de la semaine, suite à l'annulation des travaux de réparation, l'équipe technique du Cr@ns a mis en œuvre les forces disponibles de manière à améliorer le semblant de connectivité qu'il y avait au bâtiment G. Il donne la parole à Nicolas Dandrimont, Responsable Technique en Chef de l'association.

Lorsque le bâtiment G a été livré, avec l'accord de l'unité de gestion du CROUS de Cachan, l'équipe technique a tiré un lien temporaire entre les bâtiments G et J afin de fournir une connexion aux résidents en attendant un lien définitif. Des contraintes techniques font que cette connexion temporaire est limitée à 10 Mb/s, un quinzième de ce que proposera le CROUS, et un centième de ce que le Cr@ns propose dans les autres bâtiments. Les chambres du bâtiment G sont donc connectées à notre réseau, mais, à cause de ce lien très lent, la connexion a beaucoup de ratés.

Suite à l'annulation des travaux en début de semaine, l'équipe technique a placé, entre le bâtiment G et le reste du réseau, un routeur permettant d'équilibrer le trafic. « Cette connexion fonctionnelle est disponible depuis ce matin. »

## Couverture wifi

Nicolas Dandrimont a toujours la parole. Conjointement avec l'unité de gestion, des bornes wifi temporaires au bâtiment J ont été placées afin d'arroser le bâtiment G. En parallèle, avec l'aide de l'ÉNS Cachan, d'autres bornes vont être installées au bâtiment Cournot pour couvrir l'autre façade du bâtiment G. Actuellement, la moitié du bâtiment est couverte.

Une adhérente demande des informations sur le nombre d'adhérents dans les autres bâtiments et les débits disponibles. Nicolas Dandrimont répond « entre 80 et 150 », pour un « débit de 1000 Mb/s ». En comparaison, il y a 255 chambres au bâtiment G.

Un autre adhérent s'inquiète : comment 150 Mb/s peuvent suffire pour 250 personnes alors qu'il y a actuellement 1000 Mb/s pour des bâtiments de 150 personnes ? Après quelques hésitations, Jean-Philippe Glab explique le point de vue du CROUS. Ils ont décomposé le problème en deux parties. Dans la mesure où ils payent leur accès en GHz, ils ne peuvent financièrement pas fournir 1 GHz pour Internet. L'adhérent pense que cela veut dire que la qualité va être dégradée. Jean-Philippe Glab répond que l'accès aux Environnements Numériques de Travail sera probablement beaucoup plus rapide, et que la connexion à Internet pourra évoluer au cours du temps. L'adhérent demande si elle pourra atteindre les 2 Gb/s à terme. Jean-Philippe Glab répond que non, mais qu'il y aura des mécanismes en interne pour gérer des flux. Il dit également que les bandes passantes seront fonction du nombre de personnes connectées.

Un adhérent demande pourquoi la commande des réparations a été annulée. Jean-Philippe Glab répond qu'il s'agit d'une décision de Serge Pierron, et qu'il n'a aucune idée des raisons de cette annulation. Il ajoute que les gens du Cr@ns peuvent témoigner que deux employés du CROUS ont travaillé pour que la connexion soit remise en place, Khaled Laouar et lui. Pour la suite, il faut s'adresser directement à Serge Pierron.

Un adhérent prend la parole : en supposant qu'une connexion à 150 Mb/s soit effectivement mise en place d'ici la fin de la semaine prochaine... Jean-Philippe Glab l'interrompt, disant qu'il ne souhaite pas lui répondre

s'il lui parle comme cela. L'adhérent reprend : « ça fait 3 mois... » Jean-Philippe Glab l'interrompt encore, lui expliquant qu'il ne l'avait jamais vu avant et que ce reproche n'a donc pas lieu d'être. L'adhérent se reprend en demandant quand on arrivera au Gb/s pour la connexion. Jean-Philippe Glab répond que ce débit sera disponible pour accéder aux ENT, mais jamais pour l'accès à Internet.

Un adhérent remarque que les représentants du CROUS sont capables de répondre sur les points techniques, mais regrette qu'il n'y ait pas d'interlocuteur pour les questions de fond. Il demande si c'est possible. Jean-Philippe Glab répond qu'il n'y a que Serge Pierron pour répondre à ce genre de questions. Lui n'est là que pour annoncer qu'il y aura Internet.

Une adhérente demande si les réseaux Cr@ns et CROUS peuvent coexister, afin de laisser le choix aux résidents. Jean-Philippe Glab répond que « quand le CROUS aura repris possession du bâtiment I », elle aura accès à RENATER à 1 Gb/s. Elle ne semble pas comprendre cette réponse, il précise que c'est pour RENATER, pas pour Internet. Il remarque que RENATER « n'a pas le droit » de connecter le Cr@ns, puis dit qu'il ne va pas rentrer dans les statuts de RENATER.

Jean-Benoist Leger intervient, lui faisant remarquer que la seule personne habilitée à décider de l'illégalité ou non est un juge. Jean-Philippe Glab ne comprend pas pourquoi le Cr@ns aurait le droit de se connecter au réseau RENATER, alors que lui non. Jean-Benoist Leger confirme que c'est pourtant le cas. Jean-Philippe Glab déclare qu'il contactera RENATER.

Un adhérent lui reproche de tenir ces propos au mépris de la convention bipartite Cr@ns-ENS Cachan, contenant tout ce qui concerne cet accès. Jean-Benoist Leger confirme que cette convention assure la légalité de notre accès. Jean-Philippe Glab semble vouloir une confirmation de la part de l'ENS Cachan. Jean-Benoist Leger rappelle que la mission de l'association est de fournir Internet. Jean-Philippe Glab conclut finalement qu'il n'a pas de compétence dans ce domaine.

Un adhérent, après avoir exprimé sa déception de ne pas avoir eu de réponses sur les questions juridiques, demande ce qui se passera en pratique s'il a un souci avec sa connexion Internet fournie par le CROUS. Il se demande quelle démarche il aura à effectuer, et souligne que la grande réactivité des membres actifs du Cr@ns. Jean-Philippe Glab explique que le CROUS a souscrit à une hotline, et qu'il ne s'occupera pas personnellement de réparations. L'adhérent insiste, demandant sous combien de jours sa connexion serait réparée. Jean-Philippe Glab répond que la hotline sera disponible 6 jours sur 7. L'adhérent pense que « si on les appelle le dimanche, ils viendront le jeudi ». Jean-Philippe Glab rétorque que ce n'est pas l'accord qu'il a passé. Un autre adhérent repose la question du délai. Jean-Philippe Glab répond : si c'est une fibre, une semaine, si c'est autre chose, 24h.

Un adhérent demande ce qu'il aura à faire en pratique pour accéder à Internet une fois la connexion établie. Jean-Philippe Glab lui répond qu'il n'aura qu'à contacter Christophe Lebailly, le directeur de l'antenne de gestion du CROUS de Cachan, qui lui créera un compte. Il répète que les adhérents du Cr@ns seront connectés gratuitement. Johan Grande, membre du Conseil d'Administration du Cr@ns, intervient : il explique que si le Cr@ns peut finalement fournir Internet à ses adhérents, il le fera, mais que dans le cas contraire, il n'y aura aucun problème pour les rembourser sur demande. La gratuité de la connexion du CROUS pour eux soulève donc un faux problème. Un adhérent revient sur la hotline, demandant quel sera son coût. Jean-Philippe Glab répond que les appels seront au prix d'une communication locale, et qu'« ils peuvent vous rappeler sur votre portable ». Plusieurs personnes font remarquer que plus personne ne dispose de téléphone fixe sur le campus, et que le coût d'un de ces appels serait donc de 0,34 euros/min.

Jean-Benoist Leger dit qu'il lui semble, à la lecture du cahier des clauses techniques particulières associé à l'appel d'offre, que les résidences de Cachan sont exclues de ce genre de services. Jean-Philippe Glab répond qu'effectivement, la maintenance est traitée localement. Ils avaient le choix pour la hotline, et n'ont pris le même titulaire que pour l'appel d'offre que parce qu'il était le moins cher. Il explique que « sera traité localement » ne signifie pas que le Cr@ns s'en occupe.

Damien Aza-Vallina se retourne vers les membres du bureau, demandant s'ils ont des questions. Geneviève Frantz, trésorière du Cr@ns, demande ce qui va se passer pour les autres bâtiments, s'ils passeront progressivement sur le réseau du CROUS. Jean-Philippe Glab répond qu'à terme, ils auront tout. Il complète en disant

que Serge Pierron n'a toujours aucune objection à ce que le Cr@ns continue à proposer ses services.

Un adhérent demande alors si la maintenance est considérée comme un service. Il souligne que la maintenance occupe la plus grande part du temps des membres actifs. Jean-Philippe Glab répond que non, la maintenance n'est pas un service, contrairement à l'impression, à la télé, aux mails ou aux serveurs web.

Un adhérent demande quel débit nécessite la télé. Jean-Philippe Glab dit que cela reste en local, et qu'il n'y aura donc pas de problème de bande passante. Un autre adhérent demande s'il y aura encore un accès wifi. Jean-Philippe Glab répond que non. L'adhérent remarque que c'est une régression importante.

Une autre adhérente explique qu'elle possède plusieurs ordinateurs, et demande comment cela se passera. Jean-Philippe Glab répond qu'il n'y a pas de problème, car le paiement est fait pour la prise, et pas par machine. Cependant, il sera impossible de connecter ces machines en même temps.

Michel Blockelet, membre du Conseil d'Administration du Cr@ns, demande ce qui adviendra des services qui étaient jusqu'ici fournis gratuitement aux clubs ? Jean-Philippe Glab répond qu'il n'a pas de solution actuellement, mais que l'on pourra y réfléchir ensemble. C'est sûrement possible.

Plus personnes n'ayant de questions sur le sujet des relations entre le Cr@ns et le CROUS, les trois représentants du CROUS de Créteil quittent la salle.

## Récupération du matériel informatique désuet de l'ENS Cachan

En l'absence d'Antoine Tixier, nous ne savons pas si notre point de vue a été transmis à l'École. Le point est reporté.

## Assemblée Générale Ordinaire

Elle doit avoir lieu pour renouveler le Conseil d'Administration et le bureau du Cr@ns.

Le CA actuel est en poste depuis le mois de mai, ce qui est tard. On avait initialement prévu de faire l'AGO courant décembre-janvier, pour un meilleur recrutement. Renouveler tout le bureau en même temps semble peu judicieux avec les problèmes actuels. On peut aussi coopter des gens pour remplacer certains postes du bureau (au moins la trésorerie), et laisser l'AGO pour plus tard dans l'année. Trois des personnes présentes sont intéressées pour rejoindre l'équipe administrative de l'association.

## Install party du 13 février

Malgré les précautions dans le choix de la nouvelle date, elle coïncide malheureusement avec le voyage BdA à Amsterdam.

Dans la mesure où cette Install Party ne cible pas que les résidents du campus, et que la reporter nous enverrait au moins à mars, on maintient quand même la date.

## Questions diverses

### Déconnexion pour mail invalide

On rétablit cette déconnexion.

### Clôture

Damien Aza-Vallina clôture la séance à 21h.

| | | |
|---|---|---|
| Pour le bureau du Cr@ns : | M. Damien AZA-VALLINA,<br>Président du Cr@ns | Mlle Geneviève FRANTZ,<br>Trésorière du Cr@ns |